COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM107/2023

OBJET: Règlementation de la circulation et du stationnement

Elagage arbre

3 route de Bordeaux (RD489)

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société LNK en date du 21 juin 2023 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris un élagage d'arbre au 3 route de Bordeaux ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération ;

ARRÊTE

- **ARTICLE 1 :** Le lundi 24 juillet 2023, la circulation sera réduite au niveau du 3 de la route de Bordeaux.
- **ARTICLE 2:** La circulation sera régulée manuellement avec alternat et limitée à 30 km/heure.
- **ARTICLE 3:** Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.
- **ARTICLE 4 :** Une signalisation appropriée sera installée par les agents communaux.
- **ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.
- **ARTICLE 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Acte publié le

1 0 JUIL. 2023

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY,
- Monsieur le directeur départemental des territoires sous couvert de l'ingénieur de la subdivision MORNANT-VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la société LNK, 17 route du Col de la Luère, 69290 GREZIEU-LA-VARENNE.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 06 juillet 2023

